



COMPTE-RENDU DE RÉUNION
DE LA COMMISSION STATUTS ET REGLEMENT

Visioconférence du 26 mars 2020 -

PRESENTS :

Messieurs Michel BOMY (CMCD 02), Tarik EL MADHALI (CDA 02), Michel HAUTBOUT (COC 80), André LAVAIRE (Président de la CSR), Clément ROLLET (responsable de la formation) Jean Pierre SEREMAK (membre de la CSR) André RAMBAUX (membre de la CSR)

Mesdames Véronique CARRIERE (Présidente de la COC Ligue), Françoise DUPUIS (membre de la CSR), Marie Carmen GRAZER (COC 60), Emilie PETIT (COC 02) Isabelle LOMINET (CTF 60) Alice HOCHART (CMCD 62) Dominique GAUDRY (membre de la CSR) Angeline PRUVOST (directrice ligue HdF)

La réunion débute à 19h30. Le secrétaire de séance est André LAVAIRE.

Monsieur André LAVAIRE remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de la réunion sachant que les conditions difficiles dues au confinement coronavirus nous oblige à faire une visio-conférence de chez nous....

Rappel de l'ordre du jour :

1. Qualifications
 - a. Statistiques licences,
 - b. Statistiques mutations
 - c. Statistiques mutations interligues
2. Homologation des salles
 - a. Visites effectuées récemment CR JP Seremak
 - b. Programme des prochaines visites
3. CMCD
 - a. Proposition CMCD 2020/2021
 - b. CMCD 2019/2020 tableau suivi habituel des clubs
 - c. Décision CMCD fin de saison 2019/2020

1 – QUALIFICATIONS

Les statistiques pour les Licences et les Mutations sont arrêtées à la date du 10 mars 2020. Les championnats ayant été arrêtés suite à la crise sanitaire, il n'y a plus de création de licence ni de mutation. C'est dommage car nous avons atteint 23000 licences, ce nombre avait été atteint en fin de saison 2019/2020. Je pense donc que nous aurions pu dépasser ce seuil...

Des statistiques ont par ailleurs été faites sur les mouvements de licenciés entre les différentes régions, voir le tableau ci-dessous

		EN PROVENANCE DE	DEPART POUR	BILAN
N° LIGUE	LIGUES			
51	Auvergne Rhone Alpes	6	19	-13
52	Bourgogne Franche Comte	3	2	1
53	Bretagne	7	5	2
54	Centre	6	6	0
55	Corse	0	1	-1
56	Grand Est	14	10	4
57	Hauts de France			
58	Ile de France	35	36	-1
59	Normandie	14	25	-11
60	Nouvelle Aquitaine	10	19	-9
61	Occitanie	5	26	-21
62	Pays de Loire	3	10	-7
63	Provence Alpes Cote d'Azur	4	10	-6
64	Guadeloupe	0	1	-1
65	Guyane	1	2	-1
66	Martinique	3	0	3
67	Nouvelle Calédonie	0	0	0
68				
69	Reunion	1	3	-2
70	Mayotte	0	1	-1
BILAN				-64

Il s'avère qu'il existe un déséquilibre entre les arrivées et les départs entre certaines régions et notre ligue, nous perdons globalement 64 licenciés pour la saison 2019/2020. Les régions où nous perdons plus de licenciés que nous en



gagnons sont les régions Auvergne Rhône Alpes (-13) Normandie (-11) Nouvelle Aquitaine (-9) Occitanie (-21) Pays de Loire (-7) Provence Alpes côte d'azur (-6) pour les autres régions les départements et les arrivées sont à peu près équilibrés. André Rambaux membre de la commission SR demande quelques précisions sur ces chiffres à savoir la répartition homme femme et la raison pour laquelle il y a eu ces départs. Je vais regarder les valeurs et vous amènerai les réponses nécessaires prochainement

3 – LES SALLES

Pour rappel, les différents niveaux de classement sont les suivants :

- Classe 1 : pour les matchs internationaux
- Classe 2 : pour les matchs nationaux
- Classe 3 : pour les matchs régionaux
- Classe 4 : pour les matchs départementaux
- Classe 5 : pour les scolaires (pas de championnat)

Vous trouverez ci-dessous le bilan écrit par Jean Pierre Seremak, le responsable du contrôle des salles

7 salles visitées à ce jour sur la saison 2019/2020 :

- Zegerscappel
- Beauvais (Allone)
- Bully les Mines (Pierre Mauroy 1 et 2)
- Lens (Coubertin et Richard Tetelin)
- Peronne (Beranger)

Autres actions :

- Laon, le Palais des Sports doit être visité pour contrôle de l'éclairage après travaux.
- Waziers, salle Maurice Thorez signalée dangereuse => aucune remarque de la commission de sécurité donc remarque classée sans suite.
- Club de Crépy en Valois : parallèlement au grand projet sportif qui se met en place, le service technique souhaite faire le point des salles de la ville. Le dossier est en cours de préparation à ce niveau. Nous interviendrons à réception des pièces administratives



Suite au confinement, la visite des salles de sports est arrêtée, nous reprendrons au mois d'octobre, il nous reste à visiter en classe 1 ou 2, la salle du club de PEVELE HBC à Cysoing, la salle des tertiales à Valenciennes, la salle Albert Camus à Creil, la salle M. Vasseur à Ressons sur matz pour le club de Lassigny, la salle M. Monard pour le club de Clermont et le COSEC à Ecuire pour le club de Montreuil sur mer

André LAVAIRE remercie madame Marie Carmen GRAZER et monsieur Jean Pierre SEREMAK pour leur travail et leur aide précieuse

4 – LA CMCD

4.1) projet CMCD 2020/2021

Intervention de Clément ROLLET pour expliquer les équivalences entre la nouvelle architecture des formations et les anciennes appellations. Il propose une modification des grilles CMCD pour la partie technique. Ces nouvelles grilles pour la saison 2020/2021 sont à l'étude par les membres de la commission et seront présentées le jour de l'AG de la ligue pour vote. Une remarque est faite par Clément, il se demande si le niveau de l'entraîneur en N3 Fém est justifié, en effet il existe 3 divisions régionales chez les féminines avec 3 niveaux d'entraîneur différents (interrégional, régional et animateur) et 3 niveaux également chez les masculins avec seulement 2 niveaux d'entraîneur différents (régional et animateur) Pourquoi un tel écart. D'après lui les niveaux d'entraîneur des filles et des garçons devraient être identiques soit on baisse le niveau des entraîneurs de la N3F soit on monte le niveau de la pré-nat M. C'est un sujet auquel il faudra réfléchir avant la saison 2020/2021

4.2) La CMCD 2019/2020

On s'aperçoit en consultant le fichier de suivi de la CMCD que de nombreux clubs n'ont pas pu faire leurs quotas d'arbitrage (pour les arbitres et les JAJ), les championnats étant arrêtés, il est impossible que les quotas soient respectés. Par conséquent et au vu des consignes fédérales, la CMCD régionale est annulée. Il n'y aura donc aucune sanction en fin de saison

Fin de la réunion à 21h.

Le Président de la Commission des Statuts et de la Réglementation

André LAVAIRE